INTRODUCTION

> « Bien qu'il ne puisse être témoin "à la barre", le juge-arbitre historien doit aussi et encore témoigner, ne serait-ce que de ce qu'il a entendu attester. Il doit témoigner de l'expérience au cours de laquelle, ayant été présent, mis en présence du témoignage, il a pu l'entendre, le comprendre et peut encore en reproduire l'essentiel. »
>
> Jacques Derrida (2004, p. 535).

Il n'existe pas de manuels et plus largement de travaux spécifiquement dédiés à l'appel à témoignages, cette méthode qui consiste (pour adopter une définition de départ) à recueillir l'expression de personnes sous la forme d'écrits rédigés librement. Cette carence de textes de référence sur l'appel à témoignages est à la fois compréhensible et surprenante. Elle est compréhensible, dans la mesure où cette méthode a été globalement peu utilisée en sciences sociales. Mais cette carence est surprenante, puisque l'appel à témoignages est d'une grande praticité (mise en œuvre rapide, recueil de données aujourd'hui automatisé grâce aux outils numériques), d'une redoutable efficacité (diffusée auprès des bons relais médiatiques, elle permet de « ratisser large » et d'enclencher une recherche collective voire participative) et d'une grande plasticité (les témoignages peuvent prendre mille formes et être soumis à toutes sortes de traitements analytiques). Ainsi, l'appel à témoignages ouvre de nouvelles opportunités de recherche permises par le recueil et le traitement de « données qualitatives en masse ».

Ajoutons que les rares emplois de l'appel à témoignages en sociologie – que l'on retrouve tant du côté de la sociologie des « faits minuscules » de Jean-Claude Kaufmann, de la sociologie du « vécu » ordinaire d'événements historiques de Christelle Dormoy-Rajramanan, Boris Gobille et Érik Neveu, que du côté d'une socioanthropologie critique du travail de David Graeber –, ont été tout à fait concluants et attestent la richesse et l'intérêt du matériau

« L'appel à témoignages », Franck Cochoy, Cédric Calvignac, Gérald Gaglio
ISBN 978-2-7535-8660-4 Presses universitaires de Rennes, 2022, www.pur-editions.fr

recueilli. L'enjeu du présent ouvrage est ainsi de convaincre les chercheurs et apprentis chercheurs que les sciences sociales auraient intérêt à s'inspirer de ces précédents pour recourir davantage aux témoignages.

Indiquons d'abord que l'appel à témoignages est une méthode fondée sur le recueil de données déclaratives au même titre que les méthodes plus conventionnelles du questionnaire et de l'entretien semi-directif. Mais cette méthode parvient – et c'est en grande partie ce qui fonde son originalité – à fusionner les qualités (pourtant pensées comme antagoniques) de ces deux approches de référence : d'une part, l'appel à témoignages permet d'analyser un volume important de données et d'étudier les permanences et variances observées au sein d'une large population, d'autre part, il permet de porter attention à ce que chacun exprime et à la façon dont il l'exprime (*sens subjectif*). Cette capacité de passer du singulier (qualitatif) au collectif (quantitatif) constitue l'une des qualités les plus notables de cette méthode que nous qualifierons donc de « méthode qualitative augmentée » pour évoquer la possible quantification *ex post* des données qualitatives recueillies.

Cette méthode hybride peut être mobilisée pour éclairer des objets d'étude extrêmement variés. Les appels à témoignages permettent notamment de mettre au jour les enjeux les plus intimes et les émotions les plus secrètes. En effet, renseignés à distance et déposés anonymement, ils dispensent d'une interaction en face-à-face susceptible d'engendrer une certaine retenue chez les personnes interrogées. Ils contribuent ainsi à suspendre pour un temps les convenances interactionnelles et avec elles les pudeurs, les non-dits et les silences qui les accompagnent (Kaufmann, 2016a ; 2016b ; 2020). Ils peuvent également tenir lieu de dépôts de mémoire et donner à voir une mosaïque de points de vue subjectifs sur un même événement historique (Dormoy-Rajramanan, Gobille et Neveu, 2018). Ils sont également particulièrement adaptés au recueil de données « à chaud », à la fine compréhension de conjonctures inédites. Cette méthode brille, nous le verrons, par l'agilité qu'elle confère ; elle permet de recueillir à intervalles réguliers les témoignages d'individus traversant une ou des épreuve(s). Tel est par exemple le cas de la pandémie de Covid-19 qui a conduit les populations à progressivement s'adapter à différentes mesures de confinement et à l'application de gestes barrières. L'introduction de telles contraintes au quotidien des individus génère des réflexions et des sentiments évolutifs dont l'appel à témoignages est un remarquable révélateur dans le temps.

Au-delà du large spectre de son application, cette méthode présente également l'avantage d'entrer en résonance avec les pratiques numériques ordinaires des individus. En effet, une majorité de nos concitoyens sont connectés et ont pris l'habitude de s'exprimer à l'écrit depuis leurs ordinateurs personnels ou leurs smartphones. L'intensification récente du « réseautage » et du *microblogging* numériques joue en faveur de la sollicitation de récits à la première personne. Ajoutons également que l'appel à témoignages est dans

« L'appel à témoignages », Franck Cochoy, Cédric Calvignac, Gérald Gaglio
ISBN 978-2-7535-8660-4 Presses universitaires de Rennes, 2022, www.pur-editions.fr

l'air du temps : il relève de la démocratie participative et des procédures de consultation modernes que l'on trouve désormais partout, depuis les cahiers de doléances du grand débat des gilets jaunes aux consultations sur les projets de l'Union européenne. Notons toutefois qu'à la différence de ces appels à participation citoyenne, la méthode scientifique de l'appel à témoignages que nous défendons n'a pas vocation à s'inscrire dans un processus délibératif. Il ne s'agit pas de reconstituer une arène civique ou politique (*agora*) puisque les participants n'échangent pas entre eux. Il est davantage question d'un journal de bord personnel confié au chercheur même si la confidence peut parfois prendre des tours plus politiques lorsque la dénonciation et la polémique s'invitent dans l'interaction enquêteur-enquêté.

Comme cette méthode n'a encore jamais fait l'objet d'une élaboration et d'une présentation systématiques, notre premier chapitre effectuera le bilan des acquis de quelques pratiques pionnières. Après une brève définition de ce que « témoigner » veut dire et de ce que cela engage, nous commencerons par indiquer les usages de l'appel à témoignages en histoire, en droit, dans la presse et en sociologie, et par dégager quelques principes généraux pour la conduite des enquêtes par témoignages, que ce soit en matière de conception de l'appel (finalités de la recherche, conception de l'appel, souci d'épuisement du réel, attention aux caractéristiques sociodémographiques des témoins) ou de présentation des résultats (type de témoignages obtenus, modalités de restitution et d'identification). Les deuxième et troisième chapitres aborderont les modalités concrètes de mise en œuvre de la méthode à partir d'un cas concret : une enquête sur les usages et les représentations des masques sanitaires durant la pandémie de Covid-19 (Projet Maskovid[1]). Plus précisément, nous avons lancé trois vagues d'appels à témoignages (en avril, en mai puis en septembre 2020) lors de trois phases clés du premier épisode pandémique (cœur du premier confinement, premier déconfinement, rentrée scolaire « masquée »). Le deuxième chapitre présente les modalités de mise en œuvre de l'enquête (rédaction de l'appel, partenariat avec des journaux, type de matériaux obtenus…) ; le troisième et dernier chapitre fournit des exemples de traitements possibles des résultats obtenus. Ces traitements sont nombreux et permettent de combiner analyses qualitatives et traitements quantitatifs, d'où l'appellation de « méthodologie qualitative augmentée ». Au vu du chemin parcouru, nous nous interrogerons sur la portée de la méthode, en soulignant ses forces mais aussi ses limites. En somme, ce manuel a vocation à dépasser une perspective figée de la méthode pour lui préférer un retour d'expérience vivant, argumenté et réflexif ayant pour objectif et principal horizon l'ouverture collégiale de la boîte noire de l'appel à témoignages.

1. Le projet « "Haut les masques ?" Socio-économie des masques de protection lors de la pandémie de Covid-19 » (ou MASKOVID) a été lancé au tout début de la pandémie (janvier-février 2020). Pour une présentation du projet, se reporter ici : [https://anr.fr/Projet-ANR-20-COVI-0042], consulté le 8 novembre 2021.

« L'appel à témoignages », Franck Cochoy, Cédric Calvignac, Gérald Gaglio
ISBN 978-2-7535-8660-4 Presses universitaires de Rennes, 2022, www.pur-editions.fr